

## Pension <sup>[1]</sup>

Ne pensez pas que le sujet des pensions ne concerne que les personnes déjà pensionnées ou celles sur le point de l'être. Le sujet des pensions nous concerne tous, jeunes ou moins jeunes.

La Belgique est confrontée, comme de nombreux autres pays, au vieillissement de sa population. Cela signifie qu'à l'avenir, les autorités devront prévoir des montants de plus en plus importants pour les pensions, notamment parce que les pensions, tout comme les salaires, sont indexées. La croissance rapide des pensions a conduit les autorités à initier une réforme des pensions.

Mais vous vous posez certainement de nombreuses questions pratiques par rapport au calcul de votre pension. À combien s'élèvera votre pension légale ? Il est très difficile de répondre à cette question. Tout dépend de la manière dont vous l'avez préparée <sup>[2]</sup>. Si vous n'avez rien fait en vous disant "on verra le moment venu", vous toucherez la pension légale <sup>[3]</sup>, et peut-être une pension complémentaire <sup>[4]</sup> si votre employeur en a constitué une pour vous. Les indépendants devront pour leur part cotiser par eux-mêmes pour bénéficier d'une pension complémentaire.

Outre la pension légale et la pension complémentaire, l'Etat belge encourage tout le monde à épargner pour sa pension au travers des mécanismes fiscalement intéressants. Plus vous démarrez tôt, plus ces plans d'épargne <sup>[5]</sup> sont avantageux. A tout âge vous pouvez donc prendre des initiatives qui vous permettront d'être financièrement plus à l'aise le jour où vous serez pensionnés.

---

**Bron-URL:** <https://www.wikifin.be/nl/node/970>

### Links

[1] <https://www.wikifin.be/nl/node/970>

[2] <https://www.wikifin.be/fr/moments-de-vie/pension/preparer-votre-pension>

[3] <https://www.wikifin.be/fr/moments-de-vie/pensions/la-pension-legale>

[4] <https://www.wikifin.be/fr/moments-de-vie/pensions/la-pension-complementaire>

[5] <https://www.wikifin.be/fr/moments-de-vie/pensions/lepargne-individuelle>